EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **16 novembre 2012 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **seize novembre deux mille douze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 novembre 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Christiane JALICON, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Christine PERRET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Manuela FERREIRA DE SOUSA à Havva ISIK, Philippe GORCE à Monique BONNET, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER à Christophe BERTUCAT, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Martine REMBERT-MANTELET à Yves REVERSEAU, Odile SAUGUES à Olivier BIANCHI, Eric SEVRE à Djamel IBRAHIM-OUALI, Louis VIRGOULAY à Christine DULAC-ROUGERIE**

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : **Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Bruno SLAMA arrive pendant le débat de la question 2.
Monsieur Simon POURRET quitte la séance pendant le débat de la question 2 et donne pouvoir à Monsieur Serge GODARD.
Monsieur Olivier BIANCHI arrive pendant le débat de la question 2, reprend son pouvoir donné à Monsieur Alain MARTINET et exerce le pouvoir qui lui a été donné par Madame Odile SAUGUES.
Madame Marie SAVRE quitte la pendant le débat de la question 2.
Madame Danielle AUROI quitte la séance avant le vote de la question 3 et donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL.
Monsieur Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question 4 et donne pouvoir à Monsieur Grégory BERNARD.
Madame Sandrine BERGEROT-RAYNAL quitte la séance avant le vote de la question 4 et donne pouvoir à Monsieur Alain BARDOT.
Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE arrive avant le vote de la question 4 et reprend son pouvoir donné à Monsieur Alain LAFFONT.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question 5.
Monsieur Jean-Michel DUCLOS quitte la séance avant le vote de la question 10 et donne pouvoir à Madame Sandrine CLAVIERES..
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question 21.
Madame Anne COURTILLÉ quitte la séance avant le vote de la question 25 et donne pouvoir à Madame Christiane JALICON.
Monsieur Pascal GENET quitte la séance avant le vote de la question 39 (fin de validité du pouvoir de Madame Chantal MERCIER-COURTY à Monsieur Pascal GENET).

Rapport N° 28

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Nous disposons au budget primitif 2012 d'un crédit de 23 720 € destiné à l'attribution de subventions exceptionnelles en faveur d'associations.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

CENTRE LYRIQUE D'AUVERGNE **5 000 €**

Le Centre Lyrique d'Auvergne vient de proposer à ses partenaires un projet de développement artistique visant à structurer son action sur les 5 prochaines années. Celui-ci s'attacherait à renforcer d'une part son pôle administratif qui demeure insuffisant et d'autre part à envisager une évolution de sa programmation qui prendra progressivement en compte l'Opéra - Théâtre. Ce plan pluriannuel de développement a fait l'objet d'un accord entre les partenaires institutionnels qui a permis d'acter une évolution des subventions.

Dans cette perspective, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'accorder une subvention exceptionnelle de 5 000 € pour participer à la mise en œuvre de ce projet de développement sachant qu'une augmentation de la subvention annuelle de fonctionnement sera programmée au BP 2013.

BRUT DE BETON PRODUCTION **4 000 €**

La Ville participe au soutien régulier des compagnies locales à l'occasion des Contre-plongées de l'été par le financement d'une création.

La compagnie Brut de Béton a pour projet la création d'un spectacle portant sur le thème de la nostalgie, travail vidéo (avec D. Lemarquis), chorégraphie (avec C. Girardin).

Afin de permettre à la compagnie de réaliser la première phase de ce spectacle, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'accorder une subvention exceptionnelle de 4 000 €.

Une deuxième phase bénéficiera d'un concours complémentaire en 2013, d'un montant équivalent, pour « l'Effacement », spectacle qui sera adapté pour être diffusé au sein de la cour du centre Blaise Pascal.

FRAC AUVERGNE **40 000 €**

Du 28 janvier au 20 mai 2012, le FRAC Auvergne a accueilli une exposition consacrée au réalisateur américain David Lynch, où une centaine de ses œuvres (estampes, films, dessins) ont été présentées. L'exposition s'est accompagnée de la publication d'un ouvrage diffusé en France et à l'étranger et d'une rétrospective de ses films au Cinéma Les Ambiances.

Par son soutien, la Ville confirme ainsi son attachement au développement des politiques culturelles susceptibles de renforcer son attractivité.

Cette manifestation a bénéficié par ailleurs de mécénat d'entreprise.

Ce crédit est inscrit en DM 2.

L'AMIRAL FLOTTANT **7 000 €**

L'association « L'Amiral Flottant » organisera la troisième édition de la manifestation « Gardes à vues » consacrée au roman policier et ponctuée de conférences, projections et rencontres d'auteurs tout au long de l'année puis d'un moment fort au printemps « Les 48h du polar ».

Avec une programmation de qualité, les premières éditions ont attiré un public nombreux, (en progression : 1419 entrées en 2010 / 2328 entrées en 2011) et varié. La plupart des rendez-vous sont en accès libre.

Le lancement de cette nouvelle édition est prévu pour la fin du mois d'octobre 2012, et « Les 48h du polar » auront lieu en avril 2013.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 23 novembre 2012

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
le Premier Adjoint

Alain MARTINET